

et les allocations du gouvernement, après s'être capitalisées un temps nécessaire, pourvoieraient à celles des écoles, dont les professeurs seraient fournis par Ste.-Anne et Varennes.

Malheureusement ce dernier point repose sur une erreur flagrante, qu'il importe de rectifier dans l'intérêt même de l'agriculture, lequel est intimement lié à la prospérité des deux écoles désignées. Le journal dit :

“ Quant à cette partie de notre article où nous avons fait mention de fermes-modèles, *l'Agriculteur* est dans l'erreur s'il en conclut que nous voulons faire, de ces fermes, des institutions sur un pied aussi étendu et aussi élevé que les deux fermes-écoles déjà organisées dans le pays.

“ Nous pensons, comme lui, qu'il y a assez dans le pays de deux écoles comme celles de Varennes et de Ste. Anne. Ces institutions étant destinées à l'enseignement des hautes branches de la science agricole et à former plutôt des professeurs d'agriculture que de simples cultivateurs, elles devront suffire, longtemps encore, aux besoins du pays. . . .

C'est tout le contraire, car ces deux écoles sont précisément destinées à former de simples mais bons cultivateurs plutôt que des professeurs d'agriculture. Voyons leurs prospectus.

Celui de l'école de Ste. Anne est inséré dans ce journal, page 129, vol. 12 ; nous y lisons :

“ *But de l'institution.* — Cette école a pour but de former aux pratiques de la bonne agriculture les fils des propriétaires ruraux qui se destinent à cultiver plus tard pour leur propre compte.”

“ *Degré de l'école.* — Cette école est de second degré, tenant le milieu entre les écoles de degré supérieur ou normal, où l'on forme des professeurs pour l'agriculture, et les écoles de premier degré ou simples primaires, où l'on se contente de faire lire quelques ouvrages sur l'agriculture à la portée des enfants, etc.”

Le prospectus de l'école de Varennes est expliqué page 245 du même volume et page 54 du 13e. Voici ce que nous y remarquons :

“ *Le cours d'agriculture de la ferme essai de Varennes* sera un cours d'agriculture pratique dans lequel les professeurs s'aideront des sciences accessoires le moins possible et seulement dans le but de faire comprendre le pourquoi des différentes opérations agricoles. Nous ne ferons certainement pas de savants dans dix mois mais nous espérons donner à nos élèves le pourquoi de la culture améliorée adoptée à la ferme-essai de Varennes, qui leur permette de faire pour leur compte une culture basée sur les besoins de leur localité quelque peu meilleure que celle de leurs voisins.”

Nous quitterons ce sujet pour passer à celui de la colonisation, qui intéresse à un certain degré l'agriculture, et sur lequel, néanmoins, nous n'avons que peu de mots à dire : ce qui se concilie avec l'étroit espace qui nous reste disponible.

La question est aujourd'hui fixée, mais dans des conditions infiniment plus modestes que celles dont elle était primitivement entourée. Il ne s'agit plus de provoquer, solliciter, encourager une immigration d'étrangers. La société, a dit le Président de l'assemblée dans laquelle elle a été constituée, est la résurrection de l'ancienne société de colonisation, qui a, incontestablement, rendu d'éminents services. Elle a pour but de faciliter l'établissement des Canadiens-Français-